

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

Haute Loire

De la commune : LAVOUTE SUR LOIRE

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 77 - 2023

Séance du : 30 novembre 2023

Nombre de conseillers:

En exercice : 14

Présents : 10

Votants : 10

L'an deux mille vingt trois le trente novembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de LAVOUTE-SUR-LOIRE légalement convoqué, s'est réuni, dans la salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville sous la présidence du Maire Monsieur BEAUMEL Jean-Paul

Etaient présents :

ALLEGRE Sophie, BEAUMEL Jean-Paul, BLAZEVIC Harry, BOYER Bernard, BRUN Franck, COLLANGE Joël, DUFOUR Hervé, GRANGÉ David, LEBARON Joëlle, STORNI Cécile

Excusés ayant donné pouvoir :

Absents Excusés : HUGUES Stéphanie, LIOTHIER Céline

Absent : CHALENCON Didier, GAUDIN-LEVERT Natacha

Date de convocation : 20/11/2023

Date d'affichage : 20/11/2023

OBJET : Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau

Conformément à l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Locales, le Maire présente à l'assemblée délibérante le rapport annuel de l'exercice 2022 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et service de l'assainissement, dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- Adopte les rapports annuels 2022 sur la qualité et le prix des services publics « eau potable » et « assainissement » collectif.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus

Le Maire